

Projet d'aéroport de Notre Dame des Landes

3 juillet 2009

Contribution de Jean-Charles ABBÉ

Réflexions à propos de la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes

Suite à la contribution de J. Renard sur l'aéroport de ND des Landes dont j'approuve totalement le fond, marqué du bon sens, je me permets d'ajouter en tant que contribution à la réflexion une lettre que j'avais adressée au conseiller général du canton de Carquefou/ Sainte Luce, et à plusieurs membres de cette Assemblée, le 8 juillet de l'an passé. On y retrouve, entre autres, certains thèmes développés par notre collègue mais aussi quelques autres, complémentaires.

Cette lettre n'a jamais eu le moindre écho ... Les politiques semblent drapés dans leurs certitudes et bien que prônant la citoyenneté, la démocratie participative, peu enclins à dialoguer ... Puisse les réflexions du Conseil les mettre sur le bon chemin !

Monsieur le Conseiller Général,

Depuis longtemps, je m'interroge sur ce que pourra être le monde de nos enfants et petits enfants dans le cadre de la raréfaction des ressources énergétiques et des changements, des mutations que va inévitablement connaître notre planète. Vous m'avez fait part un jour de l'intérêt que vous aviez pris à consulter mon site internet ; vous êtes donc averti de mes sujets de réflexion, notamment dans le domaine de l'énergie et du développement durable.

Dans ce cadre, je dois avouer que la construction du nouvel aéroport de Notre Dame des Landes me pose de nombreuses questions.

Il est inéluctable que les ressources de pétrole vont aller en diminuant, au moins au regard de la demande croissante, et il est certain que le prix du pétrole ne va faire qu'augmenter. On parle de 200, 300 \$ le baril ! Sur ces seules bases « économiques », on voit mal comment le trafic aérien pourra faire face. En effet, s'il existe des solutions alternatives pour les automobiles, rien n'est raisonnablement envisagé, et envisageable aujourd'hui, pour l'aviation. Les surtaxes appliquées sur les tarifs aériens augmentent régulièrement et atteignent désormais des niveaux déjà proches du prohibitif entraînant une stagnation du trafic, lequel diminuerait d'ailleurs de manière plus sensible si les compagnies « à bas coût » n'étaient pas subventionnées par des collectivités locales. Le contribuable, qu'il prenne l'avion ou non, passe curieusement doublement à la caisse via la participation aux aménagements aéroportuaires et via le soutien à ces compagnies ! Cela peut se justifier sur le plan politique par une volonté de développement local, régional.

Par quatre fois cette semaine, il a été fait mention dans la presse de décisions de la Cie Air France témoignant d'orientations très claires : la diminution de la capacité des avions, un accord avec Véolia pour le transport ferroviaire en vue d'un transfert de passagers de l'avion vers le train, la suppression de certaines lignes. Il est certain que demain des quotas de remplissage des avions seront appliqués pour les autorisations de vol. On a noté également cette semaine que des tours opérateurs ont signifié des baisses de fréquentation pour les programmes impliquant un vol en raison des surcharges financières. Cette orientation s'inscrit d'ailleurs très bien dans la ligne d'un « éco conseil » d'un récent bulletin municipal de Sainte Luce recommandant d'éviter les voyages « lointains » pour les vacances. L'extension programmée des transports ferroviaires rapides ne fera qu'accroître la tendance observée d'un transfert vers ces modes de locomotion.

Un autre élément à prendre en considération est que, très anormalement, le kérosène n'est pas comptabilisé dans les décomptes des émissions de gaz à effet de serre. C'est une situation qui ne devrait pas perdurer surtout si les manifestations dues aux changements climatiques se confirment, voire s'accroissent.

Que sera devenu le transport aérien dans douze/ quinze ans lorsque le nouvel aéroport deviendra opérationnel ? Il aura très certainement baissé, et probablement, de beaucoup. Et les charges aéroportuaires par passagers seront alors très élevées. Qui pourra prendre l'avion hors les passagers qui ne paient pas (pour des raisons professionnelles) ou qui ont des moyens importants.

Il est vrai que l'on dit que l'aéroport de Nantes Atlantique est proche de la saturation. C'est une véritable galéjade. Je m'y suis rendu fréquemment pour des vols ou accueillir des passagers ; je n'y ai jamais vu la foule, tout au contraire. Mercredi dernier, 2 juillet, à 18h, il n'y avait pas un seul enregistrement en cours ! Heureusement, deux avions sont arrivés simultanément (Genève et Marseille) pour créer un peu d'animation dans le bâtiment.

Alors, oui, je me pose beaucoup de questions sur les raisons justifiant cet investissement important. Le danger du survol de la ville ? Combien d'aéroports ne faudrait-il pas fermer sur cette base ? Le risque est certainement bien moins important que d'autres, notamment ceux relatifs aux transports ferroviaires au milieu de la ville !

On avait assuré que le contribuable ne serait pas sollicité, localement. Les articles parus dans la presse tout récemment semblent indiquer qu'il n'en sera rien. Bien évidemment ! Toutes les collectivités vont être appelées à contribuer, sous une forme ou sous une autre. Quand on constate la gabegie que représente l'aéroport d'Angers (et d'autres investissements), on est légitimement en droit de s'interroger.

Le problème de cet aménagement fait certainement débat parmi les citoyens, mais là comme dans d'autres circonstances, ils n'ont pas le moyen d'engager le dialogue, de faire part de leurs simples questionnements, de recevoir l'information pertinente qu'ils souhaiteraient. C'est assez curieux alors que la majorité des élus des collectivités locales se réclament de démocratie participative.... N'y aurait-il pas moyen qu'au niveau du canton dont vous êtes l'élu, vous organisiez une réunion pour faire part de vos motivations à soutenir ce projet et des raisons de votre engagement ?

Veillez agréer, monsieur le Conseiller Général, l'expression de mes salutations distinguées.